

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 31 juillet 2018

Ne laissons pas la dengue passer l'hiver : tous ensemble, agissons dès maintenant !

6345 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année 2018 (dont 5 importés de Polynésie, du Brésil et de Thaïlande). Le maintien de la circulation de la dengue pendant l'hiver reste problématique. Aussi, la préfecture et l'ARS Océan Indien lancent une campagne pour encourager la mobilisation de tous (pouvoirs publics, communes, intercommunalités, RSMA, population ...) durant l'hiver afin d'endiguer la propagation du virus et empêcher une épidémie de grande ampleur en été. **Ne laissons pas la dengue passer l'hiver : tous ensemble, agissons dès maintenant.**

Une campagne de communication pour mobiliser l'ensemble des acteurs

En hiver, le moustique *Aedes albopictus* (« moustique tigre »), est moins actif du fait du rafraîchissement des températures. Pour autant, des populations de moustiques se maintiennent, du fait des pluies encore abondantes pour la saison, et participent à la diffusion du virus. **C'est donc dès maintenant et durant l'hiver austral qu'il faut tous agir contre les moustiques.** Pour sensibiliser et mobiliser tous les acteurs, une campagne de communication est lancée. Intitulée « **Ne laissons pas la dengue passer l'hiver : tous ensemble, agissons dès maintenant** », elle se décline comme suit :

- **Réalisation d'une affiche dédiée**, valorisant tour à tour chaque personne, professionnel ou particulier impliqué dans la lutte contre la dengue, pour montrer l'implication de tous les acteurs concernés.
- **Valorisation des initiatives relatives aux opérations de sensibilisation du public** organisées par les partenaires sur toute l'île, auprès des habitants des quartiers les plus touchés, dans les centres d'accueil de loisirs etc.
- **Information sur les sites internet de la Préfecture et de l'ARS Océan Indien et communication sur les réseaux sociaux :** Facebook *Ensemble contre les moustiques*, Twitter de la Préfecture
- **Relai via les outils de communication des partenaires engagés dans la lutte contre la dengue.**



D'autres actions de communication au sein des communes et en lien avec les partenaires viendront renforcer ce dispositif.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Traitements de nuits dans les zones les plus actives de l'île

Depuis avril 2018, les équipes de l'ARS Océan Indien ne font plus d'interventions de jour dans les zones de circulation virale les plus actives de l'île mais privilégie des interventions de nuit. Les opérations de démoustications sont réalisées autour des personnes malades signalées par les médecins. L'objectif est de réduire les populations de moustiques adultes mais également d'éliminer des moustiques susceptibles de s'être infectés en piquant des malades.

Pour le mois d'août, les communes concernées par des opérations de démoustication sont les suivantes :

- **le Port,**
- **Saint-Leu,**
- **La Possession**
- **Saint-Louis.**

Consultez les zones concernées et dates de passage sur le site internet de l'ARS OI

Ces actions ne sont pleinement efficaces que si elles s'accompagnent d'une mobilisation collective. Aussi, il est rappelé que **chacun doit agir pour lutter contre les moustiques :**

- **Protégez-vous** et **protégez votre entourage** des piqûres de moustiques
- **Eliminez** les lieux où les larves se développent et **videz** tout ce qui peut contenir de l'eau

Situation épidémiologique au 31 juillet 2018

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du **16 au 22 juillet** (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **59 cas de dengue** ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- **Dans l'Ouest :** Bois de Nèfles et La Plaine (8 cas), Saint-Paul, Gare routière et Etang (6 cas), Le Port (12 cas), La Possession (11 cas), Saint-Gilles-les-Bains (2 cas), Saint-Leu (3 cas), La Saline (2 cas), Le Guillaume (1 cas).
- **Dans le Sud :** Ravine des Cabris (2 cas), Etang-Salé (1 cas), Saint-Louis (3 cas), le Tampon (2 cas), Saint-Joseph (1 cas)
- **Dans le Nord :** Saint-Denis ville (2 cas).

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **134 hospitalisations** pour dengue
- **414 passages aux urgences**
- **un décès** évalué comme indirectement lié à la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

